



AGENDA

URGENCES

Lire en page Région.

LOISIRS

Cinéma

Ne le dis à personne. Samedi à 20 heures et 22 h 15.
Dimanche à 15 et 20 heures.

Indigènes. Samedi à 17 et 22 heures. Dimanche à 17 heures.

Les rebelles de la forêt. Samedi et dimanche à 15 heures.

L'école pour tous. Samedi à 17 et 20 heures. Dimanche à 17 h 15.

Les aristos. Samedi à 15 heures. Dimanche à 20 heures.

Piscine

Samedi de 15 heures à 18 h 30. Dimanche de 9 h 30 à 13 heures.

Bibliothèque

Gaston-Chaissac. Samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

La Morlande. Samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

DÉCHETTERIE

Étaules-route de Tonnerre
Samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Dimanche de 9 à 12 heures.

L'Isle-sur-Serein
(Près de l'ancienne gare), samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

EN BREF

Permanence de l'Union nationale des combattants

L'Union nationale des combattants (UNC) tiendra sa permanence, samedi 4 novembre, de 11 à 12 heures, à l'hôtel de Gouvenain.

Réunion des veuves civiles

Les veuves civiles se réuniront dimanche 5 novembre, à 14 heures, à l'hôtel de Gouvenain.

Promotion animation cyclisme

L'association Promotion animation cyclisme tient son assemblée générale samedi 4 novembre, à 18 h 30, à Avallon, salle Prévost, à côté de l'école des Remparts.

Amis du Vieil Avallon

L'association Les amis du vieil Avallon lance un appel à la population. Elle recherche, dans le cadre de la préparation du numéro des fascicules *Cent ans de commerce à Avallon*, tout document sur les commerces de la rue de Paris, entre 1900 et 2000 (photos, factures, etc.). Contacter Thérèse Poulaing au 03.86.32.26.90.

affaires à faire

MOBILIER DE BUREAU NEUF & DÉCLASSE
Fin de série et occasion

JPA Mobiburo
RN 6 - APPONIGNY
03 86 53 14 90

PIGNON SUR RUE

Un nouveau boulanger en ville



Nathalie et Sébastien Legras ont démarré le 2 octobre dernier. Avallon, une opportunité et un véritable choix pour le jeune couple qui apprécie le cadre agréable de la ville et privilégie une certaine proximité avec la clientèle.

Développer le secteur pâtisserie et proposer des spécialités originales comme le griottin, le wendy, ou le montélimar. Tels sont les objectifs à court terme de Nathalie et Sébastien Legras, les nouveaux propriétaires de la boulangerie de la place du Général De Gaulle, depuis le début du mois.

Artisan boulanger, mais aussi, pâtissier, chocolatier, traiteur et glaciériste de formation, Sébastien a choisi de se mettre à son compte, après seize d'expérience à La belle époque, chez Christophe Labarre, à Auxerre.

SOCIÉTÉ / Un film réalisé au centre de détention de Joux-la-Ville

Paroles de détenues

Le poignant documentaire

Les résidentes, sur des femmes du centre de détention de Joux-la-Ville, a été projeté jeudi, au marché couvert.

HÉLÈNE Trigueros a réalisé *Les résidentes*, documentaire produit par Philippe Djivas. Ils reviennent sur ce projet que les Avallonnais ont pu découvrir jeudi soir, en leur présence, au marché couvert, dans le cadre du mois du film documentaire 2006, programmation régionale Bourgogne Franche-Comté.

L'Yonne républicaine. Quelle est la genèse de votre film *Les résidentes* ?

Hélène Trigueros. Je m'interrogeais beaucoup sur l'enfermement, sur ce qu'on pouvait faire de ses sentiments quand on était enfermé, privé de tout. Je m'interrogeais sur moi, en me demandant comment je réagirais si j'étais enfermée. L'idée de la prison, c'était en moi depuis très longtemps, je voulais savoir comment ça se passait à l'intérieur, comme beaucoup de personnes. C'est un lieu qui intrigue. Je voulais voir comment ces femmes vivaient, en essayant de s'extraire du crime, du délit commis, pour tenter de retrouver l'humain et la femme, vraiment.

Comment avez-vous abordé la question de la culpabilité ?

H. T. Je n'ai même pas eu à l'aborder, puisque ça déborde dans le film. La culpabilité est au centre de toutes les préoccupations et de toutes les souffrances.

Pourquoi avoir tourné au centre de détention de Joux-la-Ville ?

H. T. Je cherchais un centre de détention pour femmes, il n'y en a pas 15 000 en France. Et puis après les négociations ont fait que je me suis retrouvée à Joux-la-Ville, où j'ai été très bien accueillie. Je voulais rencontrer des personnes ayant de longues peines, et c'est uniquement en centre de détention et pas en maison d'arrêt.

Combien de temps a duré le tournage ?

H. T. Philippe et moi avons d'abord bataillé un peu plus de trois ans, pour obtenir les autorisations.

Philippe Djivas. Il a fallu passer le cap des autorisations du Ministère de la justice. Ensuite, nous avons dû trouver un lieu qui nous accueille, en l'occurrence le centre de détention de Joux-la-Ville. Puis, cela a été un « casting » de détenues, d'abord de 20 à 25 détenues femmes. Nous avons retenu neuf personnes, puis nous en avons conservé cinq pour le film *Les résidentes*.

H. T. Le tournage s'est déroulé de mai à novembre 2005.

Comment avez-vous procédé pour filmer les détenues, qui ne doivent pas être identifiables ? En coupant la tête ? En floutant les visages ?

H. T. Non, je voulais éviter ça, parce que ça crée une distance et que ça déshumanise beaucoup. J'ai donc choisi des contre-jours et des plans plus rapprochés. Comme je traitais pas mal de l'émotion, des sentiments et que j'aborde aussi le corps, la caméra se balade sur des parties de ces personnes. Et puis avec le système du contre-jour, on ne voit pas qui c'est, mais on arrive quand même à percevoir des si-